

**Auteurs :** Delphine Jégou, cogérante Saad  
Majordome services à Salon-de-Provence et Morgane  
Schott, référente prévention Majordome services

# La prévention comme levier de fidélisation

Notre démarche de prévention globale en faveur des professionnels de l'aide et du soin à domicile doit permettre de préserver leur santé tout en valorisant leur rôle dans le soutien de l'autonomie des bénéficiaires et leur montée en compétences.

## **LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION GLOBALE.**

L'objectif est de gagner en bien-être au travail pour que nos intervenants à domicile soient fidélisés et que des nouvelles recrues aient envie de travailler avec nous. Pour cela, notre structure utilise deux leviers : la prévention des risques professionnels et la valorisation du rôle des professionnels de l'aide à domicile dans le repérage des fragilités des aînés. Cette initiative vise à les faire monter en compétences pour, à terme, s'ils le souhaitent, valider leurs acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité : accompagnement de la vie à domicile.

Cela implique que l'intervenant sache se positionner comme professionnel dans le

champ de l'action sociale en favorisant l'autonomie de la personne, en repérant et développant ses potentialités.

La majeure partie des accidents du travail et des maladies professionnelles chez les aides à domicile est liée à des expositions aux risques physiques : gestes répétitifs (balayage, repassage...), manutention de charges lourdes (courses, levers et couchers des bénéficiaires) et postures contraignantes (accroupi, bras en l'air...). Elles sont également confrontées à des situations émotionnellement difficiles (précarité sociale, violence, troubles cognitifs, fin de vie...). Cela entraîne une charge mentale lourde, d'autant plus difficile à supporter que le travail se fait de façon solitaire. Ces risques psychosociaux peuvent avoir des conséquences sur la santé.

---

## *Subvention*

Notre Saad bénéficie d'une subvention de la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie du bel âge du département des Bouches-du-Rhône pour les personnes âgées ainsi que leurs aidants et pour notre équipe dans le cadre d'un contrat de prévention de la Carsat du Sud-Est.

## Prévention et montée en compétences

Ce projet vise à permettre aux intervenants d'enrichir leur expérience professionnelle grâce aux séances individuelles pour préserver leur santé et, à terme, si elles le souhaitent, valider un diplôme du secteur.

Dans le cadre du référentiel du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (AES), les intervenants doivent :

» encourager, soutenir les activités intellectuelles, sensorielles et motrices. Les séances individuelles organisées au domicile permettent de les accompagner dans la mise en place d'activités adaptées correspondant au projet de vie de leurs bénéficiaires ;

» participer à l'élaboration des menus, aider à la réalisation ou réaliser des repas conformes aux éventuels régimes prescrits ;  
» aider ou effectuer l'aménagement de l'espace dans un but de confort et de sécurité ;  
» participer à des actions de prévention des accidents domestiques ;  
» identifier les risques de chutes et/ou de troubles de la marche...  
Dans les activités citées, elles bénéficieront de séances individuelles avec les ergothérapeutes, les diététiciennes et les psychologues.

### LE TRAVAIL PARTENARIAL COMME CLÉ.

La prévention des risques professionnels de nos salariés est indissociable de la préservation de l'autonomie de nos bénéficiaires. Elle doit être globale pour soutenir l'autonomie des aidés, préserver la santé des aidants familiaux et des aidants professionnels de l'aide et du soin pour être efficace. Notre structure s'est donc lancée dans cette dynamique de prévention partagée lancée par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). La prévention étant globale, quand nous repérons un problème au niveau de la nutrition, par exemple, cela concerne également les soignants lorsqu'ils sont présents. C'est pour cela que nous nous sommes rapprochés du Ssiad du CCAS de la ville de Salon-de-Provence. L'objectif est de mieux nous connaître sur des protocoles communs pour mieux travailler ensemble sur la prévention des escarres, le suivi des régimes alimentaires prescrits, les problèmes liés à la prise ou non-prise du traitement préparé par l'infirmier dans le pilulier...

Ainsi, nous pouvons mieux appréhender les situations vécues par les professionnels, qui sont de plus en plus complexes, avec des personnes aidées de plus en plus dépendantes. Cette initiative vise à créer une dynamique d'équipe entre nos services. Nous l'avons mise en place dans le cadre de la dynamique des formations sur la prévention. Ces séances collectives ont permis l'impulsion de la démarche, elles ne sont toutefois pas suffisantes. Nous les avons donc complétées avec des séances individuelles au domicile des personnes aidées avec le recueil de leur consentement par des ergothérapeutes, des diététiciens, des psychologues, selon les risques identifiés. La création d'un poste de référente prévention permet d'animer cette expérimentation entre nos deux services. Sa mission est de repérer les risques au niveau des aidés, des aidants naturels et des professionnels de nos deux structures et de mettre en place un plan d'actions pour essayer d'y remédier avec des actions de prévention coordonnées.